

**AUTORISATION PARENTALE DE
PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS FFME
CSME Clamart Escalade
Saison Sportive 2022/2023**



Je soussigné (e) (Nom) (Prénom): _____ Tél : _____

Agissant en qualité de : représentant légal Mère Père

De l'enfant :

Nom: _____ Prénom: _____

Né(e) le : | | | | | | | | | | Tél : _____

Club : [CSME Clamart Escalade](#)

- Autorise:
 - la participation de mon enfant aux compétitions d'escalade organisées par la FFME dont le calendrier est disponible à l'adresse : www.ffme.fr/competition/calendrier-liste.html,
 - les responsables du club (entraîneurs – animateurs – dirigeants) à effectuer des déplacements avec mon enfant en voiture, bus ou tout autre moyen de locomotion, lors des compétitions.
 - les responsables du club à prendre les dispositions nécessaires dans le cas où mon enfant serait malade ou accidenté pendant les compétitions, y compris une hospitalisation au centre médical le plus proche en cas d'urgence.
 - le club à utiliser et à diffuser les images de mon enfant prises lors des compétitions et ou des entraînements.
 - toute personne agréé par le Ministère des Sports, dûment mandaté à cet effet à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur(*)).
- M'engage à respecter le [Règlement Intérieur](#)
- M'engage à être présent aux compétitions auxquelles je me suis inscrit(e)

Date : | | | | | | | | | |

Signature :

(*): En application de l'article 7 du décret n° 2001-35 du 11 janvier 2001 relatif aux examens et prélèvements autorisés pour la lutte contre le dopage.

L'absence d'autorisation parentale est regardée comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires.